

## Synthèse d'évaluation de projet rédigée par le rapporteur - Appel à projets ARPEGE 2009

<b>Acronyme et nom du projet</b>	
----------------------------------	--

<b>Nom et Prénom du rapporteur</b>		<b>Date</b>	
------------------------------------	--	-------------	--

Rappel des notes des experts (ne pas mentionner les noms des experts)	Expert 1	Expert 2	Expert 3 Le cas échéant	Expert 4 Le cas échéant	Expert 5 Le cas échéant	Expert 6 Le cas échéant	Rapporteur
<b>1. Pertinence</b>							
<b>2. Qualité scientifique et technique</b>							
<b>3. Méthodologie / coordination</b>							
<b>4. Impact</b>							
<b>5. Qualité du consortium</b>							
<b>6. Moyens / Faisabilité</b>							
<b>7. Question diverses</b>							
<b>8. Logiciel libre (si pertinent)</b>							
<b>9. Plate-forme (si pertinent)</b>							
<b>10. Émergence (si pertinent)</b>							
<b>11. Proposition de classement</b>							

*Les notes doivent être accompagnées d'un commentaire. L'appréciation de la rubrique 11 reflète l'avis général de l'expert. Elle ne résulte pas obligatoirement d'une moyenne pondérée des notes précédentes même si elle doit être en cohérence avec l'impression d'ensemble qui s'en dégage.*

*Le barème est : 5 = excellent, 4 = très bon, 3 = bon, 2 = juste, 1 = médiocre, 0 = éliminatoire ou non éligible.*

		<b>AVIS TRANSMIS AUX PORTEURS DU PROJET</b>
		Les informations contenues dans ces sections seront assemblées pour constituer le retour transmis aux porteurs de projet. Elles exprimeront l'avis du Comité d'Évaluation et seront transmises par l'ANR dans le courrier informant le coordinateur de la décision de sélection du projet. Cette synthèse reflète l'avis du Comité d'Évaluation. Elle pourra être enrichie de l'avis du Comité de Pilotage. L'ANR se réserve la possibilité d'effectuer des modifications si besoin, auquel cas le président du Comité d'Évaluation sera consulté.
	<b>NOTES</b>	<b>AVIS TRANSMIS AUX PORTEURS DU PROJET</b>
<b>Bref résumé du projet (5 à 6 lignes au format du tableau)</b>		
<b>1. Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets</b>	<b>Note de 0 à 5</b>	<b>Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation aux axes thématiques de l'appel à projets.</li> <li>• Adéquation aux recommandations de l'appel à projets.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature du projet selon vous : recherche fondamentale (RF), recherche industrielle (RI), développement expérimental (DE) (voir défs en annexe § I.1 de l'appel à projets)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le projet se déclare comme plate-forme : s'agit-il d'une plate-forme ? (voir §1.3 de l'appel à projets)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le projet se déclare « émergence », s'agit-il d'un projet « émergence » ? (voir §1.3 de l'appel à projets)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le projet se déclare « compétition thème 5 », s'agit-il d'un projet « compétition » ? (voir §1.3 &amp; 2.5 de l'appel à projets)</li> </ul>		
<b>2. Qualité scientifique et technique</b>	<b>Note de 0 à 5</b>	<b>Qualité scientifique et technique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellence scientifique en termes de progrès des connaissances vis-à-vis de l'état de l'art.</li> <li>• Caractère innovant, en termes d'innovation technologique ou de perspectives d'innovation par rapport à l'existant.</li> <li>• Levée de verrous technologiques.</li> <li>• Intégration des champs disciplinaires.</li> </ul>		
<b>3. Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination</b>	<b>Note de 0 à 5</b>	<b>Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement par rapport à l'état de l'art ou de l'innovation technologique.</li> <li>• Faisabilité scientifique et technique du projet, choix des méthodes, gestion des risques scientifiques.</li> <li>• Structuration du projet, rigueur de définition des résultats finaux (livrables), identification de jalons.</li> <li>• Qualité du plan de coordination (expérience, gestion financière et juridique du projet), implication du coordinateur.</li> <li>• Stratégie de valorisation et de protection des résultats du projet.</li> </ul>		
<p><b>4. Impact global du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation ou intégration des résultats du projet par la communauté scientifique, industrielle ou la société, et impact du projet en termes d'acquisition de savoir-faire, pour les plateformes, rôle pour conforter une position française sur un marché.</li> <li>• Perspectives d'application industrielle ou technologique et de potentiel économique et commercial, plan d'affaire, intégration dans l'activité industrielle. Crédibilité de la valorisation annoncée.</li> <li>• Complémentarité avec d'autres projets existants.</li> <li>• Normalisation.</li> </ul>	<p><b>Note de 0 à 5</b></p>	<p><b>Impact global du projet</b></p>
<p><b>5. Qualité du consortium</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'excellence scientifique ou d'expertise des équipes.</li> <li>• Adéquation entre partenariat et objectifs scientifiques et techniques.</li> <li>• Complémentarité du partenariat.</li> <li>• Ouverture à de nouveaux acteurs.</li> <li>• Rôle actif du (des) partenaires entreprises.</li> </ul>	<p><b>Note de 0 à 5</b></p>	<p><b>Qualité du consortium</b></p>
<p><b>6. Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisme du calendrier.</li> <li>• Adaptation à la conduite du projet des moyens mis en œuvre.</li> <li>• Adaptation et justification du montant de l'aide demandée.</li> <li>• Adaptation des coûts de coordination.</li> <li>• Justification des moyens en personnels.</li> <li>• Justification des moyens en personnels non permanents (stage, thèse, post-docs).</li> <li>• Évaluation du montant des investissements et achats d'équipement.</li> <li>• Évaluation des autres postes financiers (missions, sous-</li> </ul>	<p><b>Note de 0 à 5</b></p>	<p><b>Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet</b></p>

traitance, consommables...).		
<b>7. Questions diverses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention d'équipes sciences humaines, lorsque la nature du projet le permet.</li> <li>• Représentation des utilisateurs, lorsque la nature du projet le permet.</li> <li>• Éventuellement, encadrement des doctorants : caractère formateur du sujet, conditions d'encadrement.</li> </ul>	<b>Note de 0 à 5</b>	<b>Questions diverses</b>
<b>8. Critères spécifiques concernant le logiciel libre (si pertinent)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence et potentiel d'une communauté (développeurs / utilisateurs).</li> <li>• Existence d'une communauté initiale (recherche publique/industrielle).</li> <li>• Implication/engagement d'un promoteur.</li> <li>• Organisation du cycle projet et règles de fonctionnement.</li> <li>• Stratégie : attaque d'un produit / savoir faire autour d'une technologie émergente.</li> <li>• Pérennité ; Support et engagement d'un organisme.</li> </ul>	<b>Note de 0 à 5</b>	<b>Critères spécifiques concernant le logiciel libre</b>
<b>9. Critères spécifiques aux plates-formes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement stratégique : partage d'intérêts communs forts, nœud technologique, concentration de moyens, existence d'une base technologique, capacité de maintien à la pointe de l'état de l'art, plan d'évolution.</li> <li>• Engagement concret des partenaires sur le maintien de la plate-forme et son ouverture au-delà de la durée du projet</li> <li>• Partenariat : appui sur un noyau dur de partenaires soudés et motivés, diversité des acteurs (acteurs majeurs industriels, laboratoires de recherche, utilisateurs), modalités d'entrée et de sortie de partenaires, cadre d'accueil et conditions d'accès pour les PME, représentativité des utilisateurs.</li> <li>• Gouvernance, organisation et gestion : structure de gouvernance simple, efficace et équilibrée, engagement de moyens sur la gestion de projet, qualité et leadership du chef de projet.</li> <li>• Propriété intellectuelle : présence dans la proposition d'un projet d'accord de coopération incluant les clauses d'ouverture, de confidentialité, et de propriété intellectuelle y compris les questions d'antériorité.</li> </ul>	<b>Note de 0 à 5</b>	<b>Critères spécifiques aux plates-formes</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de moyens : prévision de financements récurrents en fonctionnement pendant le projet et après sa fin, ainsi que de personnels adaptés (par ex. ingénieurs, techniciens, juristes) et dédiés au projet.</li> <li>• Communication, notamment moyens mis en place pour assurer la visibilité nationale et internationale, le positionnement et l'attractivité de la plate-forme.</li> </ul>		
<p><b>10. Critères spécifiques aux projets « émergence »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un produit ou d'une technologie clairement identifié qui sera l'objet de la valorisation à l'issue du projet.</li> <li>• Appui du projet sur des premiers résultats indiscutables et suffisamment fournis pour justifier que la valorisation pourra être effectuée à l'issue du projet.</li> <li>• Existence d'un plan de développement détaillé comprenant des jalons, des livrables et des stratégies alternatives.</li> <li>• Existence d'une démarche de protection industrielle claire.</li> </ul>	<p><b>Note de 0 à 5</b></p>	<p><b>Critères spécifiques aux projets « émergence »</b></p>
<p><b>11. Avis général - Proposition de classement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A (recommandés), B (acceptables), et C (rejetés)</li> <li>• Conclusion : points forts et points faibles</li> <li>• Recommandations au projet <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour les <b>projets non retenus</b> afin de leur fournir les d'informations leur permettant de comprendre et éventuellement de s'améliorer</li> <li>○ Pour les <b>projets retenus</b>, afin de justifier les modifications demandées, et de faciliter leur suivi une fois les projets démarrés.</li> </ul> </li> <li>• Éventuellement, demandes de modifications pour les projets retenus</li> </ul>	<p><b>Classement proposé</b>  A+/A/A  -  /B+/B/B  -/C</p>	<p><b>Conclusion : points forts et point faibles</b></p> <hr/> <p><b>Recommandations</b></p> <hr/> <p><b>Demandes de modifications pour les projets retenus</b></p> <hr/>

#### AUTRES COMMENTAIRES DU RAPPORTEUR

Section destinée à inscrire d'éventuels autres commentaires du rapporteur destinés au Comité d'évaluation, pour la traçabilité de l'élaboration des avis du Comité d'évaluation.

**En déposant ce rapport sur le site d'évaluation de l'appel à projets, je reconnais avoir pris connaissance de la charte de déontologie de l'ANR de l'avoir accepté et déclare que, autant que je sache, je n'ai aucun conflit d'intérêt, dans l'évaluation de cette proposition.**

Extrait de la charte de déontologie de l'ANR : « Par conflit d'intérêt on entend toute situation où un individu est amené 1) à porter un jugement, 2) à participer à une prise de décision, dont lui-même pourrait tirer un bénéfice direct ou indirect dans le cadre de ses activités de scientifique ou de responsable scientifique. La charte de déontologie de l'ANR est disponible à l'adresse <http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/chartedeontologie.pdf>